

COMMUNIQUÉ DE LA MUNICIPALITÉ du 19 avril 2021

sur ses activités du 9 mars au 16 avril 2021

Monsieur le Président,

Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux,

Nous avons le plaisir de vous communiquer les principales activités de la Municipalité durant la période considérée. Les dépôts de préavis, réponses aux questions, interpellations, motions ou postulats font l'objet de documents séparés.

Sous la loupe

Renforcement des mesures entreprises pour les jeunes dans le cadre de l'Observatoire de la sécurité

Le 17 février s'est tenue une séance du comité directeur de l'Observatoire de la sécurité organisée en urgence suite aux problèmes constatés avec des jeunes à proximité du Collège du Léman et du gymnase. La situation sanitaire et toutes les restrictions pesant sur les jeunes et les personnes qui les encadrent semble être une des causes de certains débordements – débordements également présents dans d'autres communes. L'Observatoire a décidé de renforcer les mesures déjà mises en place par la Ville pour l'encadrement de l'espace piquenique du Léman et pour les salles de gymnastique le week-end. Il a également financé une initiation au Krav Maga (self-défense) durant les vacances scolaires de Pâques ainsi qu'un projet photographique réalisé par les élèves de l'Etablissement secondaire qui sera affiché dans l'espace public courant mai.

A Renens, des alternatives aux restrictions d'activités et des mesures préventives ont été prises dès le début de la pandémie, tant par la Ville que par les Etablissements scolaires : centres aérés renforcés durant les vacances scolaires, rallye pour les familles dans l'espace public, concert en streaming au Centre de Rencontre et d'Animation, « école à la ferme » en substitution à l'école à la montagne en partenariat avec La Ferme des Tilleuls et le Refuge, ou encore l'ouverture des salles de gymnastique les week-ends dès que les conditions l'ont permis. Au Collège du Léman, une prévention en classe a été organisée par la Police de l'Ouest lausannois (POL) en parallèle de l'augmentation du nombre de surveillants durant la récréation, la collaboration avec le travailleur social de proximité (TSP) ainsi que l'encadrement des 70 élèves par des grands frères.

Afin de permettre aux jeunes de s'approprier l'espace public, des créations artistiques des élèves y seront affichées à différents endroits dès le mois de mai. Ce projet est le fruit d'une réflexion menée par le Service Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport, en collaboration avec les enseignant.e.s d'art du secondaire et une classe du primaire. Une communication via le journal Carrefour Info et le site de l'établissement secondaire sera faite très prochainement.

Réalisation d'une zone de rencontre au carrefour des chemins de Broye - Bruyère - Clos et Château

Afin de répondre à la pétition du 28 janvier 2019 qui demandait la sécurisation des chemins de Broye et Bruyère, ainsi qu'à celle du 29 mars 2019 pour une limitation de la circulation sur le haut du chemin des Clos, le Service des travaux et la POL ont mené diverses études afin de trouver la meilleure solution aux problèmes évoqués. De manière générale, ces deux objets relèvent ainsi un trafic important de transit et pour la dépose d'enfants, ainsi qu'une vitesse excessive.

Après analyse des vitesses et du type de transit, la Municipalité a également conclu qu'une intervention dans ce secteur s'avérait opportune. Après discussion avec le canton (Direction générale de la mobilité et des routes - DGMR), peu favorable au projet, la proposition retenue a été d'instaurer une zone 20 km/h au droit des chemins précités, prenant ainsi en compte la proximité de la nouvelle crèche de Château 17 et du Parc Sauter. Conforté par la nécessité d'apaiser la circulation et les vitesses dans cette zone, la POL a publié un avis dans la Feuille des Avis Officiels. La première zone de rencontre dans un quartier résidentiel à Renens sera donc mise en œuvre très prochainement.

Décisions prises et dossiers suivis par la Municipalité

- Adjudication des travaux pour la rénovation et l'amélioration de l'éclairage sur le parking de la piscine, dans le cadre de l'optimisation énergétique de l'éclairage public. L'ensemble des nouveaux luminaires LED, plus performants, aura une consommation de 714 W à 100% de puissance, au lieu des 2'224 W actuels. Un abaissement de puissance jusqu'au 60% pendant la nuit sera également mis en œuvre;
- Mise au clignotant des feux de circulation à Renens entre 22h et 6h à partir du 1^{er} mai. Durant la période de premier confinement l'an passé, tous les feux de circulation de l'Ouest lausannois ont été mis au clignotant 24h/24. Ce test grandeur nature a permis de constater un abaissement de la vitesse et du bruit aux abords des carrefours. L'instauration des feux clignotants la nuit permet de répondre à diverses interventions au Conseil communal visant à obtenir une diminution du bruit routier la nuit. Déjà mise en place dans de nombreuses villes en Suisse, cette pratique sera aussi instaurée à Chavannes et Ecublens;
- Validation du bilan de législature 2016-2021. Celui-ci sera consultable en ligne dans le courant du mois de mai;
- Autorisation de pose de plaquettes signalétiques complémentaires à l'attention des cyclistes autorisant ceux-ci à obliquer à droite lorsque le feu est au rouge. Cette nouvelle mesure entrée en vigueur en Suisse au 1^{er} janvier 2021 vise à améliorer la fluidité du trafic pour les cyclistes. A Renens, quatre carrefours seront équipés de ces panneaux : Cossonay-Bugnon, Cossonay-Jouxtens, La Croisée et Florissant. Un article à ce sujet paraitra dans le journal Carrefour Info du 28 avril prochain ;



- Pris acte du déménagement à Epalinges de l'internat de l'association du Foyer Sainte Famille durant trois ans, de l'été 2021 à l'été 2024, pour permettre la démolition et la reconstruction de ses bâtiments. Pour rappel, au 1^{er} janvier 2021, la garderie et UAPE du Foyer Sainte Famille a déménagé provisoirement à l'avenue du 24-Janvier 1D à Renens;
- Pris acte de la participation de l'Etablissement secondaire du Léman au projet cantonal de lutte contre la **précarité menstruelle** dans les écoles. En effet, des distributeurs de produits menstruels en libre-accès y seront installés durant une phase pilote d'une année, ceci afin de mesurer les besoins à l'école obligatoire. Les coûts sont pris en charge par le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture;
- Pris acte de la baisse de 9 ct du **prix de l'eau potable** facturée par le service de l'eau de la Ville de Lausanne aux ménages de l'agglomération. L'eau potable passe ainsi de CHF 1.92 à CHF 1.83 par m³. Par ailleurs, depuis janvier 2021, les factures d'eau adressées aux propriétaires d'immeubles comportent la mention « Fonds solidarité internationale eau », qui est une contribution facultative d'un centime par m³ pour des projets de développement. En tenant compte de cette contribution, la baisse de prix effective est donc de 8 centimes par m³.

Par cet engagement, le fonds « Solidarité internationale eau » devrait bénéficier, grâce à Renens, d'un montant supplémentaire estimé à environ CHF 12'000.- par an, soit CHF 2.- par an pour un ménage de 4 personnes. Dès 2021, la Ville de Renens (comme les autres communes de la région) obtiendra donc le label BLEU de *Solidarit'eau suisse*, puisqu'elle s'engage dans un projet de cette plateforme. Plus d'infos sur www.lausanne.ch/solidarite-eau.

Bon à savoir

- Une **Librairie de poche** s'installe sur la place du Marché le mercredi après-midi pour une première période de test. Il s'agit d'une librairie itinérante aménagée dans un bus. Ce projet s'articule sur un réseau de points de passages réguliers au sein d'agglomérations de tailles moyennes dépourvues de librairies indépendantes. Il fera l'objet d'une communication plus large dans le courant du printemps;
- Si la météo est favorable, la **Piscine de Renens** ouvrira ses portes le samedi **8 mai** à 9h30, dans le respect des mesures sanitaires en vigueur. Pour éviter l'attente à l'entrée, il sera possible d'acheter son abonnement saisonnier à l'avance, les lundi 26 et mercredi 28 avril, ainsi que les lundi 3 et mercredi 5 mai 2021, de 14h à 18h;



- La Municipalité sera présente au marché le samedi 8 mai 2021 de 10h à 11h30. Une traditionnelle prise de contact avec les Renanais et les Renanaises à l'arrivée des beaux jours;
- La passerelle Rayon Vert sera ouverte au public dès le 25 mai. Quelques surprises attendent la population, qui sera invitée à fouler ce superbe ouvrage et à découvrir d'autres réalisations importantes des CFF dans le quartier de la gare. Plus d'infos prochainement sur www.renens.ch.

- Dans le cadre de l'espace solidaire qui offre trois repas par semaine, et qui accueille une cinquantaine de bénéficiaires, une permanence sociale a été mise en place par l'ARASOL, à raison de deux fois par mois, dans l'optique de favoriser l'accès des personnes aux informations et droits sociaux. La volonté de la Direction de l'ARASOL, en collaboration avec le comité de l'association espace solidaire, est d'aller à la rencontre de son public.
- Dans la perspective d'une réouverture de la garderie des Chattons, la Ville collabore avec Prilly et le canton (DIRIS, qui est en charge du dispositif d'insertion pour les bénéficiaires du RI), dans l'idée d'ouvrir une garderie qui accueille plusieurs bénéficiaires publics, avec l'avantage de partager les coûts d'exploitation, tout en garantissant des conditions d'accueil correspondant à celles du Réseau Renens-Crissier. Il ne manque plus que l'accord de la propriétaire des locaux pour finaliser le concept de l'accueil avant validation finale des deux municipalités et du DIRIS. Le dépôt d'un préavis au Conseil communal est prévu d'ici la fin de l'année.

LA MUNICIPALITÉ

